

La Vendée, premier département employeur des industries agroalimentaires ligériennes

Fin 2020, les industries agroalimentaires emploient près de 18 500 salariés en Vendée, soit 32 % de l'emploi industriel du département. Cette proportion de l'agroalimentaire dans l'emploi industriel est la plus élevée au sein des départements des Pays de la Loire (elle est de 25 % pour la région).

Hors artisanat commercial, fin 2020, le secteur agroalimentaire de la Vendée compte 16 100 salariés et 210 établissements employeurs. Le département se situe ainsi au troisième rang français en matière d'effectifs salariés (derrière l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan) et au dix-septième pour le nombre d'établissements.

Trois secteurs rassemblent près de neuf salariés sur dix :

- **l'industrie des viandes** mobilise 32 % des salariés : 21 % pour la transformation de viande de volaille, 6 % pour la préparation industrielle de produits à base de viande et 5 % pour la transformation de viande de boucherie ;
- **la boulangerie-pâtisserie industrielle** : 31 % des salariés, pour l'essentiel dans la fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche ;
- **les autres produits alimentaires** : 25 % des salariés, aux trois quarts dans la fabrication de plats préparés.

Tableau 1 : répartition des établissements selon le nombre de salariés

Tranche d'effectifs salariés en ETP	Nombre d'établissements		Effectif salarié fin 2020	
	Nombre	%	Nombre	%
250 salariés et plus	17	8 %	6 651	41 %
200 à 249 salariés	8	4 %	1 966	12 %
100 à 199 salariés	22	10 %	3 298	20 %
50 à 99 salariés	28	13 %	2 259	14 %
20 à 49 salariés	37	18 %	1 300	8 %
10 à 19 salariés	21	10 %	317	2 %
Moins de 10 salariés	77	37 %	357	2 %
Ensemble	210	100 %	16 148	100 %

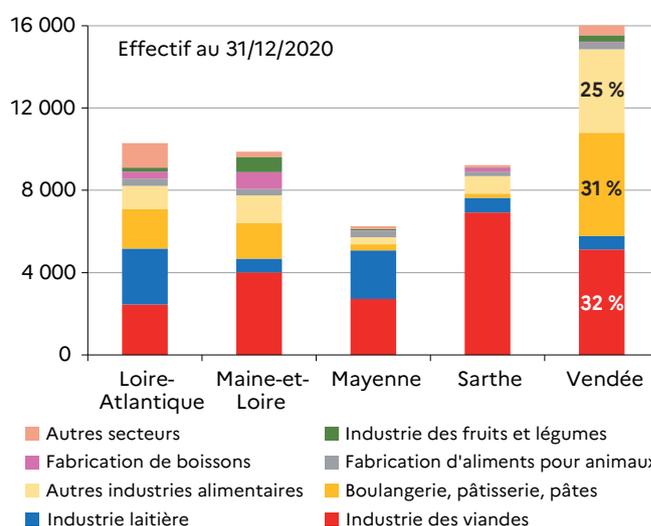
Lecture : dans les IAA de la Vendée, les 25 établissements d'au moins 250 ETP salariés représentent 12 % des établissements et concentrent un peu plus de la moitié des effectifs salariés.

Quatre établissements employeurs sur dix ont moins de 10 salariés.

Source : INSEE - FLORES 2020

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Vendée, hors artisanat commercial

Graphique 1 : 16 100 emplois salariés dans les industries agroalimentaires de la Vendée



Source : INSEE - FLORES 2020

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Vendée, hors artisanat commercial

Tableau 2 : répartition de l'emploi dans les différents secteurs agroalimentaires

Secteur	Nombre d'établissements	Effectif salarié fin 2020	% des effectifs salariés
Industrie des viandes	53	5 120	32 %
Industrie du poisson	13	524	3 %
Industrie des fruits et légumes	4	307	2 %
Industrie laitière	17	653	4 %
Travail des grains	7	84	1 %
Boulangerie-pâtisserie-pâtes	37	5 019	31 %
Autres produits alimentaires	53	4 058	25 %
Aliments pour animaux	12	328	2 %
Boissons	14	55	0 %
Ensemble	210	16 148	100 %

Source : INSEE - FLORES 2020

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Vendée, hors artisanat commercial

Les 20 plus grands établissements agroalimentaires vendéens (ci-dessous) rassemblent moins de la moitié des effectifs salariés (46 %) fin 2020 ; cette proportion est la plus faible des départements ligériens, et très inférieure à la moyenne régionale (68 %). Cette proportion est particulièrement élevée en Mayenne et Sarthe du fait de la présence de très grands établissements d'importants groupes (Bigard avec Socopa Viandes, Fromageries Bel, LDC).

Tableau 3 : les vingt plus importants établissements agroalimentaires du département de la Vendée selon l'effectif salarié

Raison sociale	Secteur d'activité	Commune d'implantation	Tranche d'effectifs salariés
ARRIVE	Transformation et conservation de la viande de volaille	Saint-Fulgent	500 à 749 salariés
ARRIVE	Transformation et conservation de la viande de volaille	Essarts-en-Bocage	250 à 499 salariés
FLEURY MICHON LS	Fabrication de plats préparés	Pouzauges	250 à 499 salariés
GOODWICH	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Montaigu-Vendée	250 à 499 salariés
LA FOURNEE DOREE ATLANTIQUE	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Les Achards	250 à 499 salariés
PATISSERIE SALEE VENDEENNE	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Montaigu-Vendée	250 à 499 salariés
FLEURY MICHON LS	Fabrication de plats préparés	Pouzauges	250 à 499 salariés
FLEURY MICHON LS	Fabrication de plats préparés	Mouilleron-Saint-Germain	250 à 499 salariés
VIENNOISERIE LIGERIEENNE	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Mortagne-sur-Sèvre	250 à 499 salariés
BARILLA FRANCE	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Talmont-Saint-Hilaire	250 à 499 salariés
FLEURY MICHON LS	Fabrication de plats préparés	Chantonnay	250 à 499 salariés
FLEURY MICHON LS	Fabrication de plats préparés	Chantonnay	250 à 499 salariés
PATISSERIE SALEE VENDEENNE	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Montaigu-Vendée	250 à 499 salariés
ARRIVE	Transformation et conservation de la viande de volaille	Saint-Jean-de-Beugné	250 à 499 salariés
PAIN CONCEPT	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Sainte-Hermine	200 à 249 salariés
OUEST BOULANGERE	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Les Herbiers	250 à 499 salariés
ARRIVE	Transformation et conservation de la viande de volaille	Chavagnes-en-Paillers	250 à 499 salariés
SOFRESH	Transformation et conservation de légumes	Montaigu-Vendée	250 à 499 salariés
LAITERIE DE MONTAIGU - SAS SABOURIN	Fabrication d'autres produits laitiers	Montaigu-Vendée	200 à 249 salariés
ERNEST SOULARD	Transformation et conservation de la viande de volaille	Essarts en Bocage	200 à 249 salariés

Source : FLORES 2020

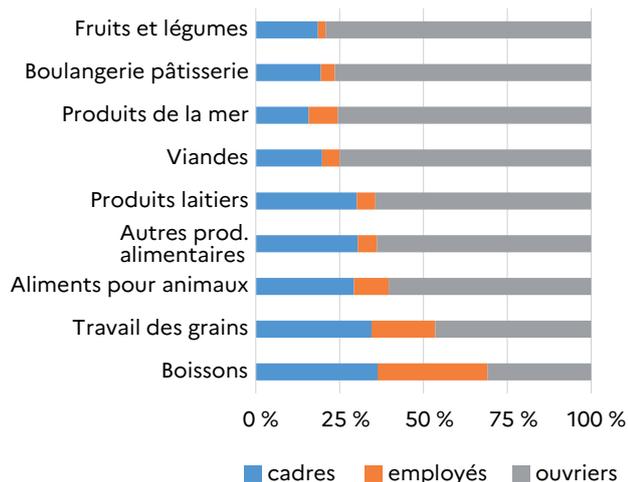
Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Vendée, hors artisanat commercial

Forte proportion d'ouvriers dans le secteur des produits de la mer

Dans les établissements agroalimentaires de la Vendée, on compte 72 % d'ouvriers, 5 % d'employés et 23 % de cadres. La proportion d'ouvriers dépasse 75 % dans la transformation des fruits et légumes et dans la boulangerie pâtisserie. Elle est minimale dans les boissons.

Les femmes occupent 45 % des emplois agroalimentaires du département, proportion la plus élevée des départements ligériens. Elles sont peu présentes dans la fabrication d'aliments pour animaux, de boissons, de meunerie. A l'opposé, elles occupent plus de six postes de travail sur dix dans la fabrication de chocolat et confiserie, d'aliments homogénéisés et diététiques et de produits de la mer.

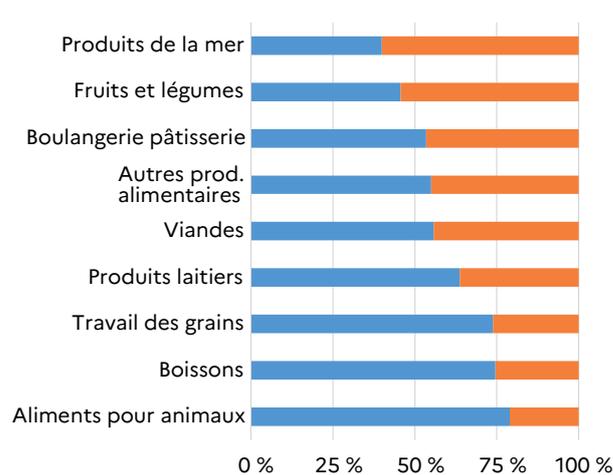
Graphique 2 : des ouvriers très représentés dans le secteur de transformation des fruits et légumes



Source : INSEE – FLORES 2020

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Vendée, hors artisanat commercial

Graphique 3 : des femmes plus présentes dans le secteur des produits de la mer



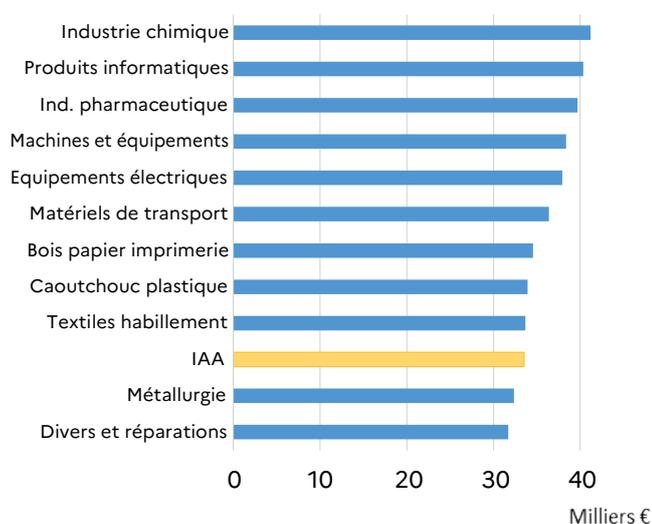
Source : INSEE – FLORES 2020

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Vendée, hors artisanat commercial

Les IAA moins rémunératrices que les autres secteurs industriels

Au sein des différentes industries manufacturières de la Vendée, la rémunération moyenne (*) dans les IAA est parmi les plus faibles ; elle s'élève à 33 500 € par an en 2020 (hors artisanat commercial). Au sein de l'agroalimentaire, la rémunération moyenne est la moins forte dans les produits de la mer et la fabrication de chocolat et confiserie et la plus élevée en fabrication d'aliments pour animaux et d'autres produits laitiers.

Graphique 4 : rémunération faible dans les IAA

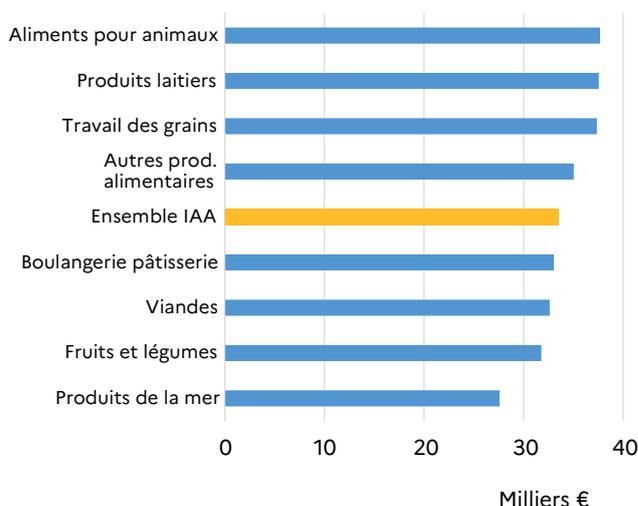


Source : INSEE – FLORES 2020

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Vendée, hors artisanat commercial

(*) rémunération moyenne : salaires et primes annuels par salarié en équivalent temps plein

Graphique 5 : les aliments pour animaux rémunèrent le mieux



Source : INSEE – FLORES 2020

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Vendée, hors artisanat commercial

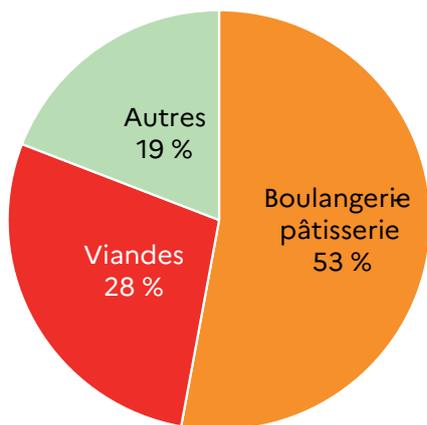
(*) rémunération moyenne : salaires et primes annuels par salarié en équivalent temps plein

Commerce extérieur

En 2022, tous produits confondus, le montant des exportations du département de la Vendée s'élève à 2 544 M€ (10 % du montant des exportations de la région). Les exportations des produits des industries agroalimentaires atteignent 560 M€ et représentent ainsi 22 % des montants exportés, le taux le plus élevé de la région avant la Mayenne (et sept points de plus que la moyenne régionale). De son côté, le montant des importations des industries agroalimentaires est de 580 M€. Le solde commercial agroalimentaire de la Vendée est légèrement négatif en 2022.

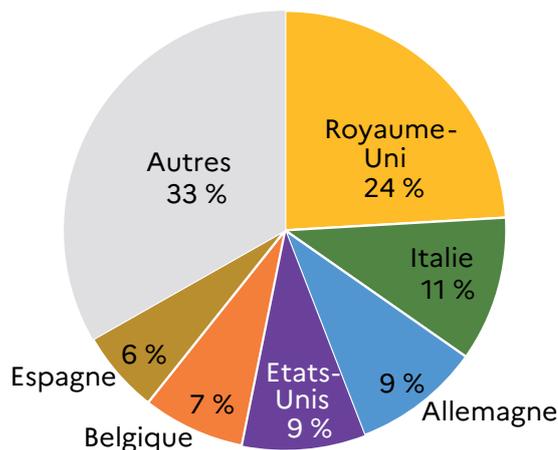
Au sein des IAA, les deux secteurs phare concentrent près de 80 % des montants export : les produits de boulangerie-pâtisserie qui, avec un montant de 296 M€, se placent au second rang dans la hiérarchie des produits exportés et le secteur des viandes (157 M€, au quatrième rang). Le Royaume-Uni et l'Italie sont les premiers pays pour les montants agroalimentaires exportés.

Graphique 6 : principaux produits exportés en valeur



Source : douanes, résultats 2022
Champ : Vendée

Graphique 7 : principales destinations de l'export



Source : douanes, résultats 2022
Champ : Vendée

Le commerce de gros de produits agricoles et alimentaires

Les entreprises du commerce de gros de produits agricoles et alimentaires ont souvent une activité industrielle conséquente et sont davantage liées à l'amont de la filière qu'à la grande distribution.

Fin 2020, la Vendée compte 203 établissements employeurs dans le commerce de gros de produits agroalimentaires, qui mobilisent 3 100 salariés. Près de 85 % des établissements ont moins de 20 salariés. Quatre établissements concentrent 36 % des effectifs : la Société des Etablissements Bougro (Sodebo) à Montaigu-Vendée, la Société Industrielle Raison Frères (groupe DS Restauration) à La Châtaigneraie, la coopérative agricole CAVAC à La Roche-sur-Yon et la Fournée dorée (secteur du pain et des pâtisseries) aux Achards.

L'artisanat commercial

L'artisanat commercial concerne quatre secteurs qui n'ont pas de caractère industriel affirmé et relèvent plus d'une logique commerciale : la charcuterie (1013B), la cuisson de produits de boulangerie (1071B), la boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C) et la pâtisserie (1071D).

En 2020, en Vendée, l'artisanat commercial mobilise 2 350 salariés dans 371 établissements employeurs, un niveau équivalent à 15 % de l'effectif salarié de l'industrie agroalimentaire départementale stricto sensu. Chaque établissement emploie en moyenne six salariés. Comme dans les autres départements ligériens, la boulangerie-pâtisserie artisanale (1071C : fabrication à caractère artisanal associée à la vente au détail de pains, de viennoiseries, de pâtisseries fraîches, de gaufres et crêpes) rassemble l'essentiel des effectifs salariés de l'artisanat commercial (83 %). Sur les vingt établissements de boulangerie-pâtisserie artisanale d'au moins quinze salariés, neuf sont situés à La Roche-sur-Yon ou aux Herbiers.

Source et définitions

La source administrative FLORES (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié), gérée par l'Insee, a remplacé CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif). Flores est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. Elle couvre les établissements employeurs, c'est-à-dire ayant eu au moins un salarié pendant l'année. Les effectifs sont présentés en fin d'année et en équivalent temps plein. La rémunération représente le cumul des rémunérations brutes des salariés de l'établissement. Les rémunérations correspondent aux salaires et primes des salariés au cours de l'année d'exercice. La localisation géographique des établissements est fournie jusqu'à la commune. L'activité de l'établissement est connue jusqu'à l'apet (NAF 732).